

Délibération N 16/2025
du SIVU Chenil Fourrière du Lot et Garonne

Le six décembre à 9h30,

Le comité syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes de Roumagne, en séance publique sous la présidence de Mme DE BRITO Audrey, la Présidente.

Le quorum étant atteint le comité syndical peut délibérer valablement.

Présents (26) :

M. SCHMITTLIN Stéphane (Aubiac)
M. FAUVE Gérard (Bajamont)
M. GALABERT Vivian (Bon Encontre)
Mme GARDEIL Cristelle (Lafox)
Mme PELLETIER Corinne (Le Passage)
Mme SCOUPPE Catherine (Pont du Casse)
M. SOULA Jacques (Puymirol),
M. CHAU-VAN Jean Louis (Roquefort)

Mme CZECH Nathalie (Feugarolles)
Mme QUINTLE Christine (Thouars sur Garonne)
M. LARRIGALDIE Samuel (Lannes)

Mme PAYERAS Brigitte (Beaugas)

Mme GERON Mauricette (Saint Léon)

Mme DE BRITO Audrey (Casteljaloux)

Mme NADEAU Janine (Duras)
M. DAUBISSE Patrick (Esclottes)
M. DELPORTE Frédérique (Saint Pierre sur Dropt)

Mme GUILLAUME Sylvie (Bias)
M. CARDONA Yves Pierre (Le Lédar)

Mme SCHLEGEL Cécile (Roumagne)
Mme FOURNIER Stéphanie (Allemans du Dropt)

M. PREVOT Jean Marie (Castelmoron sur Lot)
Mme LENZI Valérie (Montastruc)

Mme PERAT Michel (Clairac)
M. COUZIGOU Laurent (Sainte Bazeille)
Mme PARAGE Marie Line (Virazeil)

AR Prefecture

047-254702632-20251209-33_2025-DE
Reçu le 09/12/2025

Absents (8) :

M. GIRARDI Raymond (Argenton)
Mme QUINTARD Anna Maria (Trémons)
M. DEVROUX Éric (Dausse)
Mme REZE Séverine (Auradou)
M. FIHOL Laurent (Anthé)
Mme CORBEFIN SCHREMPPE Noëlle (Casseneuve)
M. AUBOUIN Philippe (Saint Pardoux du Breuil)
M. DUROSIER Daniel (Tonneins)

Absents Excusés (10):

M. BONNOR Richard (Trentels)
M. MASSET Michel (Damazan)
Mme CASTELLARNAU Valérie (Samazan)
M. FELETTI Éric (Saint Hilaire de Lusignan)
Mme GIBARROUX Martine (Calonges)
M. LAFFITEAU Jean Paul (Cocumont)
Mme LENZI Valérie (Montastruc)
M. MAGNI Claude (Estillac)
Mme SEIGNOURET Jacqueline (Montpezat)
M. TRIQUET SABATE Christophe (Miramont de Guyenne)

Absents Excusés ayant donné pouvoir (6):

M. DUGAY Jean (Agen)
M. POIRIE Franck (Montesquieu)
M. TESTUT Jean Pierre (Cahuzac)
Mme WYSS Nicole (Dolmayrac)
M. PONTTHOREAU Michel (Fargues sur Ourbise)
Mme GAVA Patricia (Lafitte sur Lot)

Suffrages exprimés : 32

Secrétaire de séance : Mme GERON Mauricette

Date d'envoi de la convocation : 28/11/2025

AR Prefecture

047-254702632-20251209-33_2025-DE
Reçu le 09/12/2025

Considérant qu'il convient de maintenir/d'augmenter la cotisation à 1€67/habitant ou 1€70/habitant afin de garder un équilibre budgétaire pour la collectivité.

Statuant sur le montant de la cotisation afin qu'elle soit la plus appropriée à la situation budgétaire,

Après débat du comité syndical,

Détail du vote :

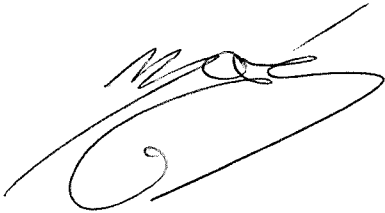
Pour : 29

Contre : 1

Abstention : 2

Décide augmenter la cotisation à 1€70 euros par habitant au 1^{er} janvier 2026.

Le secrétaire de séance :



A Roumagne le, 06/12/2025

La Présidente



Audrey DE-BRITO

Transmis au représentant de l'État le : 09/12/2025
Publié le : 10/12/2025

AR Prefecture

047-254702632-20251209-33_2025-DE
Reçu le 09/12/2025